



Collectif Milhac Transition
Commune de Milhac-de-Nontron
<http://milhactransition.fr>

A l'attention de M. Le Préfet
Préfecture de la Dordogne
2 Rue Paul Louis Courier
24000 Périgueux

Objet : Moratoire sur les enquêtes publiques
Copie : Mme la sous-préfète de Nontron, M. Le Maire de Milhac-de-Nontron

Monsieur le Préfet,

Nous sommes un collectif citoyen créé dans le petit village de Milhac-de-Nontron situé dans le Parc Naturel Régional Périgord Limousin. Au travers de sa déclaration d'intention, notre collectif réunit des habitants qui souhaitent développer une transition écologique harmonieuse et équilibrée prenant en compte la préservation de la biodiversité, la réalité des ressources énergétiques locales et le respect des habitants.

Nous nous permettons de vous interpeller au sujet de l'enquête publique actuellement en cours sur notre commune au sujet d'un projet de parc éolien envisagé sur la partie Nord du Village.

Alors que la crise sanitaire qui frappe notre pays était en plein essor, cette enquête a tout de même débuté à la date du mardi 27 octobre. Dès le départ, les conditions pour permettre à cette enquête de se dérouler dans des conditions démocratiques normales ne nous semblaient pas réunies. De nombreuses personnes, parmi les plus fragiles, avaient d'ores et déjà fait le choix de ne pas se déplacer auprès des commissaires enquêteurs pour limiter les risques de contamination. Ces dernières sont souvent âgées et pas toujours à l'aise avec Internet ; aussi, le registre dématérialisé ne peut pas servir de solution de substitution.

Par ailleurs, les associations ou les collectifs comme le nôtre agissent pour informer la population et font œuvre de pédagogie pour expliquer les enjeux du projet. Nous ne pouvons pas exercer pleinement notre rôle car nous n'avons pas, par exemple, la possibilité d'organiser de réunion publique et il est difficile de rencontrer les gens même en petit comité. La lecture d'un dossier de près de 1000 pages en un mois n'est pas à la portée de tous et notre action a tout son sens pour permettre à chacun de comprendre le sujet.

Les annonces du président de la République à la date du 28 octobre imposant un confinement quasi-général pendant une période minimum de 1 mois ne font que compliquer davantage les possibilités de s'exprimer. Cette situation rend, à notre avis, impossible la tenue de cette enquête publique. Cette enquête publique est très importante, mais elle n'est néanmoins pas urgente, pas plus que le projet à l'étude et nous vous sollicitons, M. le préfet pour reporter cette enquête à une date ultérieure à un moment où les risques de propagation virale seront éradiqués. Une telle décision soulagerait également les services de l'État qui sont, sans aucun doute, déjà fortement sollicités par les enjeux de santé publique.

Le virus et le confinement associé ont des conséquences sur la santé générale des personnes. La perspective de voir un parc éolien démesuré à proximité de nos hameaux et au milieu de nos forêts a aussi des conséquences sanitaires et génère un certain stress pour les personnes les plus concernées. Il nous semble raisonnable de ne

pas amplifier le stress ambiant et nous comptons sincèrement sur votre compréhension et votre diligence pour prononcer un moratoire sur les enquêtes publiques en cours sur le département.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, nos sincères et respectueuses salutations.

L'équipe de Milhac Transition

PS : Notre collectif n'a pas d'adresse postale mais il a une adresse mail. Vous pouvez nous répondre à l'adresse : **info@milhactransition.fr**